



MAIRIE D'AMBRES

81500 AMBRES

☎ 05.63.58.31.35

@ mairie-ambres@orange.fr

Ambres, le 25 février 2020

<p style="text-align: center;"><b>Compte rendu de la séance du Conseil Municipal</b> <b>16/01/2020</b></p>
--

**Présents :**

Mrs Tournier, Marques, Féraud et Boudet, Lafon, Feraud, Enjalbert, Baron  
Mmes Rabaud, Javelot, Vigneaux, Ronfot, Ambayrac

**Absents/Excusés :** M. SANCHEZ – Mme PINEL

**Secrétaire de séance :** Mme Mathilde RONFOT

Lecture du compte rendu de la séance du 19 novembre dernier : approuvé à l'unanimité.

**1- VALIDATION DES MODALITES ET DE LA PROCEDURE DE MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU**

Le Conseil Municipal approuve la procédure de modification simplifiée du PLU ; saisine des personnes publiques associées et portée à connaissance du public (affichage et registre)

**2- PROCEDURE ADAPTEE POUR LE MARCHE CONCERNANT L'AMENAGEMENT DU CD 87**

Le Conseil valide la proposition d'EUROVIA et ROSSONI SAS après ouverture des plis en raison de la meilleurs offre.

**3- ORIENTATIONS BUDGETAIRES :**

Le Conseil émet un avis favorable pour les propositions du Maire concernant les restes à réaliser tels que l'aménagement du D87, la reprise des concessions du cimetière d'Ambres, et les nouveaux projets tels que l'éclairage de la Rue de Cocagne, la toiture de l'église de Sainte Cécile, la voirie, l'éclairage du stade, l'étude de panneaux photovoltaïques, un jeu à l'école, les travaux de la maison Besse, l'acquisition de l'emplacement réservé du lotissement ure de l'Or bleu selon les possibilités qui seront finalisées au budget primitif.

**4- CONTRAT GROUPE**

Le Conseil Municipal est favorable à l'engagement d'une consultation pour la conclusion d'un nouveau contrat groupe pour la couverture des risques statutaires du personnel du Centre de Gestion de la FPT par le Centre de gestion.

**5 – QUESTIONS DIVERSES**

La donation Besse est officielle. Il est envisagé de vendre le terrain situé à l'arrière de la maison pour pouvoir réaliser les travaux de réfection.

Rue Port : projet de fermer définitivement la sortie et l'entrée depuis la RD87.

Demande de souscription auprès de la fondation du patrimoine et d'une subvention auprès du département pour la réfection de la toiture de l'église de Sainte Cécile.

Projet lotissement Bressolles : Une réunion sera prévue pour finaliser les dernières demandes paysagères.